



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/7  
4 juin 2010

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixantième et unième réunion  
Montréal, 5 - 9 juillet 2010

**PLAN D'ACTIVITÉS GÉNÉRAL RÉVISÉ  
POUR LA PÉRIODE 2010-2014**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

## Introduction

1. À sa 60<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a examiné les plans d'activités pour 2010-2012 soumis par les agences bilatérales et les agences d'exécution et a demandé aux agences de présenter des plans d'activités révisés selon la décision 60/5 et pour les activités propres au plan d'activités du PNUE, selon la décision 60/6. L'Annexe I contient les plans d'activités révisés, tels qu'ajustés par le Secrétariat, sous la forme d'un dossier Excel. L'Annexe II présente la décision 60/5.

2. De plus, à la 60<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a établi des lignes directrices pour le secteur de la consommation des HCFC (décision 60/44) qui ont une influence tant sur la valeur que sur le tonnage des activités relatives aux HCFC dans les plans d'activités.

3. Deux agences bilatérales et les quatre agences d'exécution ont présenté des plans d'activités révisés. Les informations fournies à la 60<sup>e</sup> réunion sont incluses pour les deux agences bilatérales qui n'ont pas présenté de plans d'activités révisés. Un chiffrier comprenant les données compilées à partir des plans d'activités est à la disposition des membres du Comité exécutif, sur demande.

4. Le présent document se compose des huit sections suivantes :

- Section I : Ajustements des plans d'activités révisés
- Section II : Disponibilité des ressources
- Section III : Répartition des ressources dans les plans d'activités
- Section IV : Accords pluriannuels (APA) et coûts usuels
- Section V : Activités de destruction des SAO
- Section VI : Activités relatives aux HCFC
- Section VII : Indicateurs d'efficacité
- Section VIII : Observations et recommandations

### **Section I : Ajustements des plans d'activités révisés**

5. La valeur des plans d'activités dépasse le budget résiduel pour la période triennale actuelle (396,9 millions \$US) de plus de 220 millions \$US ainsi que le budget pour la période 2010-2015 (en supposant le même niveau de financement pour la période triennale 2012-2014 que pour la période 2009-2011) d'un total d'environ 200 millions \$US.

6. Lors de l'examen des plans d'activités révisés, le Secrétariat a constaté que les agences n'avaient pas pleinement mis en œuvre les décisions 60/5 et 60/44 à plusieurs égards :

- a) l'allocation maximale pour le secteur de la production n'a pas été calculée au pro rata entre les différentes activités du secteur de production des HCFC (décision 60/5j));
- b) le niveau maximum du financement jusqu'en 2020 pour les pays à faible volume de consommation (PFV) dans le secteur de l'entretien à base de HCFC a été dépassé (décision 60/44f)xii));
- c) la préparation de projet visant les HCFC dépasse les montants maxima autorisés (décision 60/5n));
- d) des projets de destruction des SAO qui n'étaient pas autorisés, ont été inclus (décision 60/5g));

- e) des projets de démonstration sur les HCFC qui n'étaient pas autorisés, ont été inclus (décision 60/5k,l) et m));
- f) le financement du renforcement des institutions (RI) ne correspondait pas au modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile (décision 60/5f));
- g) le financement des accords pluriannuels (APA) ne reflétait pas les registres du Secrétariat du Fonds (décision 60/5c));
- h) le financement de plans nationaux d'élimination (PNE) et de plans de gestion de l'élimination finale (PGEF) a été inclus après 2010 (décision 60/5d)).

7. La décision 60/9a) demande au Secrétariat d'ajuster automatiquement les plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution afin qu'ils reflètent les montants figurant dans les accords pluriannuels (APA) et dans d'autres décisions du Comité exécutif, et de s'assurer que les activités reflètent celles présentées à la première réunion de l'année, avec les montants correspondants. Afin que les plans d'activités et les propositions présentées à la première réunion de l'année concordent, le Secrétariat a ajusté automatiquement les plans d'activités révisés pour tenir compte de ces décisions ; et il a

- a) Modifié les valeurs des APA et les valeurs d'autres activités approuvées à la 60<sup>e</sup> réunion pour refléter leurs approbations;
- b) Modifié les valeurs des projets pour inclure les coûts d'appui, le cas échéant, et
- c) Inclus le RI, le Programme d'aide à la conformité (PAC) et les coûts essentiels jusqu'à l'année 2014 inclusivement et pour refléter les valeurs dans le modèle.

8. Les résultats de ces ajustements automatiques ont été communiqués aux agences.

9. Après avoir fait ces ajustements, la valeur totale du plan d'activités pour 2010-2014 est de 1,21 milliards \$US, soit un dépassement de 36 pour cent du budget de 887 millions \$US prévu pour la même période. Ce niveau de surprogrammation dépasse la limite de 35 pour cent qui avait été utilisée dans des plans d'activités antérieurs.

#### Ajustements pour respecter le budget de la période triennale actuelle

10. Après ces ajustements automatiques, il faut encore ajuster les plans d'activités pour respecter le budget de la période triennale 2009-2011 puisque les valeurs pour 2010 et 2011 dépassent de 220 millions, le budget triennal de 2009-2011 (incluant les approbations de 2009).

11. Puisqu'un montant de 5 millions \$US seulement a été inclus dans les plans d'activités de la période triennale 2009-2011 pour le secteur de la production de HCFC et vue la taille relative des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour les PFV, la seule façon de respecter le budget pour la période triennale courante consiste à reporter les activités d'investissement dans les PGEH à la période triennale 2012-2014. Le Secrétariat a donc retiré la moitié du montant de 405,42 millions \$US pour des activités d'investissement dans les PGEH de 2010 et 2011 et l'a attribuée à la période 2012-2014, sur une base annuelle. Les résultats ont été intégrés à l'Annexe I et communiqués aux agences d'exécution. Le Secrétariat a demandé aux agences d'accepter cette réaffectation pour respecter l'allocation budgétaire de la période triennale courante sans réduire le montant total pour les activités de la période 2010-2014 mais les agences n'ont pas fait de commentaires, sauf le PNUD qui n'était pas d'accord.

12. Le Comité exécutif pourrait prendre note du plan d'activités général, tel qu'ajusté par le Secrétariat du Fonds.

#### Ajustements dus aux prévisions de tonnage

13. Les plans d'activités pourraient être ajustés davantage à partir du tonnage et des valeurs incluses pour les activités visant les HCFC.

14. Le tonnage pour les PFV a été limité au niveau de 2020 indiqué dans la décision 60/44 f)xii). La proportion dans laquelle ces activités représentent une élimination accélérée est examinée dans le contexte des plans d'activités individuels.

15. Dans le cas des ajustements de tonnage pour les pays à gros volume de consommation (PGV), la décision 60/44d) permet aux pays visés à l'article 5 de choisir entre la consommation de HCFC la plus récente, déclarée aux termes de l'article 7 du Protocole de Montréal au moment de la présentation du PGEH et/ou les projets d'investissement et la moyenne de la consommation prévue pour 2009 et 2010 pour le calcul des points de départ des réductions cumulatives de la consommation de HCFC.

16. Puisque la consommation la plus récente est utilisée pour prévoir une base de référence future, le Secrétariat a souligné dans ses observations aux agences, les cas où le tonnage indiqué dans les plans d'activités dépassait, de plus de 10 tonnes PAO, la base de référence calculée et leur a demandé de clarifier dans quelle mesure le tonnage correspondait à l'élimination accélérée et si ce tonnage était suffisant pour assurer la conformité aux mesures de réglementation de 2015. La proportion dans laquelle une activité semble refléter une élimination accélérée est aussi examinée dans le contexte des plans d'activités individuels.

17. Le Comité exécutif pourrait examiner les questions de tonnage dans le cadre de l'endossement des plans d'activités individuels.

#### Ajustements dus au ratio coût-efficacité

- 18. Un autre moyen de traiter la surprogrammation dans les plans d'activités serait d'examiner les valeurs du ratio coût-efficacité des projets d'investissement visant les HCFC dans les pays PGV. Tandis que la décision 60/44f) spécifie la composante du coût d'exploitation dans la valeur du ratio coût-efficacité, les lignes directrices sur les HCFC ne précisent pas la composante du coût d'investissement mais l'étude du Groupe de l'évaluation technique et économique (TEAP) sur le réapprovisionnement a traité du sujet. Le tableau 1 présente les valeurs du ratio coût-efficacité, par agence d'exécution, pour les projets de mousses et de réfrigération. Il présente aussi les résultats d'une combinaison des valeurs du ratio coût-efficacité à partir de la décision 60/44f) avec celles de l'étude de réapprovisionnement.

Tableau 1

**RATIOS COÛT-EFFICACITÉ DES PROJETS D'INVESTISSEMENT VISANT LES HCFC DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS AJUSTÉS ET VALEUR COMBINÉE PROVENANT DES INFORMATIONS DE L'ÉTUDE DE RÉAPPROVISIONNEMENT DU TEAP ET DE LA DÉCISION 60/44f)**

Secteur	Ratio coût-efficacité des projets d'investissement visant les HCFC (\$ US/kg métrique)			
	PNUD	ONUDI	Banque mondiale	Valeur combinée provenant de l'étude sur le réapprovisionnement et de la décision 60/44f)
Mousses	14,59	10,01	10,52	6,92
Réfrigération	13,93	17,22	14,56	10,65

19. Après avoir appliqué ces valeurs aux données fournies par les agences, la valeur globale des plans d'activités arrive à près de 917 millions \$US, un montant qui dépasse encore le budget prévu. Par ailleurs, ce niveau de financement n'inclurait pas la possibilité d'une prime de 25 pour cent pour les coûts climatiques, prévue par la décision 60/44 f) iv).

20. Une surprogrammation de 36 pour cent du maximum des coûts d'exploitation et des coûts d'investissement estimés (tels qu'inclus dans les plans d'activités ajustés) pourrait refléter éventuellement la prime supplémentaire pour les coûts climatiques à l'étape de la planification et jusqu'à ce que les approbations réelles des projets indiquent comment cette prime s'applique. D'autre part, le Comité exécutif pourrait examiner si d'autres ajustements sont requis sur la base du ratio coût-efficacité.

## SECTION II : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES

21. La décision XX/10 de la vingtième Réunion des Parties a établi un réapprovisionnement du Fonds multilatéral au montant de 490 millions \$US pour la période 2009-2011. Le tableau 2 présente les fonds approuvés en 2009, par réunion, et le solde des fonds disponibles pour 2010 et 2011 qui totalise 396,9 millions \$US.

Tableau 2

### FONDS APPROUVÉS EN 2009 ET SOLDE DES FONDS DISPONIBLES POUR 2010 ET 2011

Budget pour la période triennale 2009-2011		<b>490 000 000</b>
Approbations à la 57 <sup>e</sup> réunion	27 519 161	
Approbations à la 58 <sup>e</sup> réunion	19 350 768	
Approbations à la 59 <sup>e</sup> réunion*	46 230 996	
Sous-total (57 <sup>e</sup> , 58 <sup>e</sup> et 59 <sup>e</sup> réunions)		<b>93 100 925</b>
Solde		<b>396 899 075</b>

\*Incluant les coûts du Secrétariat, du Comité exécutif et le Trésorier

22. La décision 57/4 a établi les budgets annuels pour la période triennale 2009-2011. Il ressort du tableau 3 que le budget pour 2010, après ajustement pour tenir compte du solde des fonds résiduels de 2009, serait de 193,9 millions.

Tableau 3

**BUDGETS RÉVISÉS POUR 2009-2011 APRÈS 2009 (\$US)**

	2009	2010	2011	2009-2011
Budget selon la décision 57/4	106 000 000	181 000 000	203 000 000	490 000 000
Montant total approuvé en 2009	<b>87 524 032</b>			
Coûts du Secrétariat, du Comité exécutif et Trésorier	5 576 893			
Solde après les approbations	12 899 075			
Solde reporté		12 899 075		
Budget ajusté avec le solde de 2009		<b>193 899 075</b>		

23. À sa 60<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a adopté un budget de 193,9 millions \$US pour 2010 et pris note du budget de 203 millions \$US pour 2011 (décision 60/5b).

**SECTION III : RÉPARTITION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS**

24. Le tableau 4 présente, par année, la valeur des activités incluses dans les plans d'activités ajustés, selon les catégories "requis pour la conformité" et "non requis pour la conformité" sur la base du modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile. Les valeurs incluses dans les plans d'activités ajustés dépassent de 10,67 millions \$US le budget de 2010 et sont inférieurs de 27,54 millions à celui de 2011.

Tableau 4

**RÉPARTITION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS PRÉSENTÉS AU COMITÉ EXÉCUTIF DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS AJUSTÉS ( 000 \$US)**

Requis par le modèle	2010	2011	2012	2013	2014	Total (2010 à 2014)
Requis pour la conformité (APA et coûts usuels)	44 240	34 557	34 688	33 537	34 164	181 185
Requis pour la conformité (HCFC)	143 285	131 347	307 240	293 612	121 957	997 441
Non requis pour la conformité (mobilisation des ressources)	1 504					1 504
Non requis pour la conformité (destruction des SAO)	12 635	8 899				21 533
Not requis pour la conformité (refroidisseurs, commerce illicite, CTC, MBR, MDI, études, ateliers)	2 901	653	306			3 860
<b>Grand total</b>	<b>204 565</b>	<b>175 456</b>	<b>342 234</b>	<b>327 148</b>	<b>156 121</b>	<b>1 205 524</b>
Budgets annuels et budgets prévus*	193 899	203 000	163 333	163 333	163 333	886 899
<b>Différence</b>	<b>10 666</b>	<b>-27 544</b>	<b>178 901</b>	<b>163 815</b>	<b>-7 212</b>	<b>318 625</b>

\* En supposant que le budget sera au même niveau que le réapprovisionnement actuel

25. Le tableau 4 catégorise davantage les activités requises et les activités non requises pour la conformité, en indiquant le nombre de APA déjà approuvés et les allocations pour les coûts usuels tels que le RI, le PAC, l'unité centrale, le Secrétariat, le Comité exécutif, la surveillance et l'évaluation et les coûts du Trésorier. Les activités relatives aux HCFC requises pour la conformité représentent le plus gros montant dans les plans d'activités.

26. L'autre catégorie regroupe des activités qui ne sont pas requises pour la conformité (surtout des études et des ateliers). Ces activités représentent seulement 3,86 millions \$US pour les années 2010 à 2012 et sont traitées dans le contexte du plan d'activités individuel de chacune des agences ou dans les amendements au programme de travail, le cas échéant.

**SECTION IV : APA ET COÛTS USUELS**

27. Le tableau 5 présente les montants inclus dans les plans d'activités ajustés pour des activités requises pour la conformité dans les APA, pour le bromure de méthyle, le RI, le PAC, le Secrétariat, le Comité exécutif, la surveillance et l'évaluation, et le Trésorier.

Tableau 5

**REQUIS POUR LA CONFORMITÉ DANS LES APA ET LES COÛTS USUELS  
DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS AJUSTÉS (000 \$US)**

Requis par le modèle	2010	2011	2012	2013	2014	Total (2010 à 2014)
APA approuvés	12 964	2 932	4 138	2 040	2 381	24 454
Nouvelles activités pour le bromure de méthyle	447	1 326				1 773
RI	9 578	8 457	8 117	8 457	8 117	42 727
PAC	9 728	10 020	10 320	10 630	10 949	51 647
Unité centrale	5 693	5 865	6 041	6 222	6 408	30 229
Coûts du Secrétariat, du Comité exécutif, de la surveillance et de l'évaluation, moins la contrepartie canadienne	5 329	5 458	5 572	5 688	5 808	27 855
Trésorier	500	500	500	500	500	2 500
<b>Total (requis pour la conformité des APA et les coûts usuels)</b>	<b>44 240</b>	<b>34 557</b>	<b>34 688</b>	<b>33 537</b>	<b>34 164</b>	<b>181 185</b>

28. Les PGEF et les PNE ont été ajustés selon la décision 60/5f) et aucuns fonds n'ont été inclus pour des activités nouvelles et des activités au-delà de 2010

29. Le RI a été ajusté selon la décision 60/5f). Dans certains cas, les agences n'avaient pas inclus le RI. Les plans d'activités ajustés incluent les montants requis pour 2014 en supposant que le soutien au RI continuera d'être financé, tel qu'indiqué dans le modèle.

30. On s'attend à ce que les coûts du PAC, les coûts essentiels, les coûts du Secrétariat/Comité exécutif ainsi que de la surveillance et de l'évaluation et les coûts du Trésorier se maintiennent aux niveaux d'augmentation convenus jusqu'à présent.

**SECTION V : ACTIVITÉS DE DESTRUCTION DES SAO**

31. À sa 60<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé de retirer les nouvelles demandes de préparation de projet pour la destruction des SAO contenues dans les plans d'activités, sauf celles requises par la décision 59/10 et celles concernant des pays dont la situation avait été examinée à la 59<sup>e</sup> réunion (décision 60/5g)). Le tableau 6 présente les projets de démonstration sur les HCFC qui restent dans les plans d'activités ajustés. Ces plans incluent 21,53 millions \$US pour des projets de démonstration sur les SAO, des projets d'assistance technique et la préparation de projet associée. La préparation de projet, au montant de 1,51 millions \$US, débouchera sur des projets d'une valeur de 12,64 millions \$US à présenter en 2010 et des projets d'une valeur de 8,9 millions \$US à présenter en 2011.

Tableau 6

**PROJETS DE DÉMONSTRATION/D'ASSISTANCE TECHNIQUE SUR LA DESTRUCTION  
DES SAO INCLUS DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS AJUSTÉS**

Pays	Statut	Agence	Type	Secteur / Sous-secteur	Valeur (000\$) en 2010	PAO en 2010	Valeur (000\$) en 2011	PAO en 2011
Algérie	PGV	Italie	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO	737	50,0		
Algérie	PGV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO	710	50,0		
Bangladesh	PGV	PNUE	PRP	Projet de destruction des SAO dans l'industrie du démantèlement des bateaux (préparation)			30	
Bangladesh	PGV	PNUE	TAS	Projet de destruction des SAO dans l'industrie du démantèlement des bateaux (mise en oeuvre)			500	
Brésil	PGV	PNUD	DEM	Démo sur la gestion des banques de SAO et leur destruction	1 000	1 200,0		
Chine	PGV	Japon	DEM	Destruction	0		950	
Chine	PGV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO	1 419	100,0		
Colombie	PGV	PNUD	DEM	Démo sur la gestion des banques de SAO et leur destruction	1 000	144,5		
Cuba	PGV	PNUD	DEM	Démo sur la gestion des banques de SAO et leur destruction	1 000	222,0		
Ghana	PFV	PNUD	DEM	Démo sur la gestion des banques de SAO et leur destruction	785	28,8		
Inde	PGV	PNUD	DEM	Démo : gestion des banques de SAO et leur destruction	1 419	100,0		0,0
Inde	PGV	PNUD	PRP	Préparation de démo: gestion des banques de SAO/Destruction	86			
Inde	PGV	PNUE	PRP	Projet de destruction des SAO provenant du secteur du démantèlement des bateaux (préparation)			30	
Inde	PGV	PNUE	TAS	Projet de destruction des SAO provenant du secteur du démantèlement des bateaux (mise en oeuvre)			500	
Liban	PGV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO			1 419	100,0
Liban	PGV	ONUDI	PRP	Démo	91			
Mexique	PGV	France	DEM	Destruction des SAO	1 000	150,0		
Mexique	PGV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO	1 064	75,0		
Nigeria	PGV	ONUDI	PRP	Démo sur la destruction des SAO	65			
Nigeria	PGV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO			1 419	100,0
Région: AFR	PFV	Japon	DEM	Destruction	600		0	
Région: AFR	PFV	PNUE	PRP	Préparation d'un projet régional de destruction pour l'Afrique	226			
Région: AFR	PFV	ONUDI	DEM	Destruction/démo sur les SAO dans les PFV d'Amérique du Sud			568	40,0
Région: AFR	PFV	ONUDI	PRP	Destruction/démo sur les PFV dans des pays d'Amérique du Sud	91			
Région: ASP	PFV	Japon	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO	100			
Région: ASP	PFV	PNUE	PRP	Préparation de projet régional sur la destruction des SAO dans les PFV de la région ASP	452			
Région: ASP	PFV	PNUE	TAS	Projet de destruction des SAO provenant du secteur du démantèlement des avions	350			
Région: EUR	PFV	ONUDI	DEM	Destruction/démo des SAO dans les PFV en ECA			568	40,0
Région: EUR	PFV	ONUDI	PRP	Destruction/démo des SAO dans les PFV en ECA	108			
Région: LAC	PFV	PNUE	PRP	Préparation de projet régional de destruction en collaboration avec l'ONUDI	40			
Région: LAC	PFV	PNUE	PRP	Préparation d'un projet régional de destruction en collaboration avec l'ONUDI	40			
Région: LAC	PFV	PNUE	PRP	Préparation d'un projet régional de destruction pour les pays anglophones des Caraïbes	113			
Région: LAC	PFV	ONUDI	DEM	Destruction/démo des SAO dans les PFV d'Amérique centrale			497	35,0
Région: LAC	PFV	ONUDI	DEM	Destruction/démo des SAO dans les PFV d'Amérique du Sud			355	25,0
Région: LAC	PFV	ONUDI	PRP	Destruction/démo des SAO dans les PFV d'Amérique centrale	70			
Région: LAC	PFV	ONUDI	PRP	Destruction/démo des SAO dans les PFV d'Amérique du Sud	70			
Turquie	PGV	France	DEM	Destruction des SAO			1 000	150,0
Turquie	PGV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction			1 064	75,0
<b>Total</b>					<b>12 635</b>	<b>2 120,3</b>	<b>8 899</b>	<b>565,0</b>

32. La décision 60/5i) demande aux agences bilatérales et d'exécution à la 61<sup>e</sup> réunion de suggérer un niveau de financement pour les activités d'élimination de SAO dans les PFV, à la lumière de la décision XXI/2 de la vingt et unième Réunion des Parties. La décision XXI/2, paragraphe 2, demandait

au Comité exécutif de continuer d'envisager de nouveaux projets pilotes dans les Parties visées à l'article 5, comme suite à la décision XX/7 et, dans ce contexte, d'étudier le coût d'un guichet unique, dans le cadre de ses activités de destruction actuelles, pour assurer l'exportation et l'élimination écologiquement rationnelles des substances qui appauvrissent la couche d'ozone en réserve assemblées dans les pays consommant un faible volume de ces substances si elles ne sont pas utilisables dans la Partie d'origine.

33. Le tableau 6 présente ces activités visant les SAO dans les PFV et les nouvelles activités visant les SAO, incluses dans les plans d'activités révisés. Il comprend 17 activités dans des PFV, au montant de 3,04 millions \$US en 2010 et de 1,99 millions \$US en 2011. Si le Comité exécutif maintient ces activités dans les plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution, le guichet pour la destruction des SAO dans les PFV atteindrait 21,53 millions \$US.

## SECTION VI : ACTIVITÉS RELATIVES AUX HCFC

### Secteur de production des HCFC

34. À sa 60<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a fixé les fonds attribuables à la production de HCFC dans les plans d'activités au montant de 147 millions \$US pour la période 2010-2014, selon la décision 60/5j). Les activités du secteur de production pour la Chine et l'Inde ont été calculées au pro rata pour rester à l'intérieur de l'attribution de cette décision.

### Projets de démonstration sur les HCFC

35. À sa 60<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a décidé de conserver les activités dans les plans d'activités pour des projets de démonstration supplémentaires relatifs aux HCFC, en plus des projets pour lesquels une demande de préparation de projet a déjà été approuvée et pour les projets sans élimination (décision 60/5k) et l)). Le Comité exécutif a décidé aussi d'éliminer des plans d'activités, des activités pour des projets de démonstration relatifs aux HCFC à soumettre après 2010 (décision 60/5m)). Le tableau 7 présente les projets de démonstration sur les HCFC maintenus dans les plans d'activités ajustés. Il reste un total de 17,28 millions \$US dans les plans d'activités ajustés pour des activités qui élimineront 24,9 tonnes PAO dans six pays ou régions.

Tableau 7

### PROJETS DE DEMONSTRATION SUR LES HCFC DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS AJUSTÉS

Pays	Agence	HCFC	Secteur / Sous-secteur	Valeur (000\$) en 2010	PAO en 2010
Chine	PNUE	HCFC	Projet de démonstration pour les agences d'entretien des équipements à base de HCFC	30	
Chine	PNUD	HCFC-22	Démo: Mousses XPS au formate de méthyle et au CO <sub>2</sub>	500	
Chine	ONUDI	HCFC-22/ HCFC-142b	Projet de démonstration sur les XPS avec la technologie au butane	1 075	
Chine	PNUD	HCFC-22	Démo: thermopompes commerciales utilisant l'air comme source froide (HFC-32)	1 322	2,2
Chine	PNUD	HCFC-22	Démo: Systèmes d'entreposage frigorifique et de congélation industriels (NH <sub>3</sub> +CO <sub>2</sub> )	4 262	1,4
Chine	ONUDI	HCFC-22	Projet de démonstration pour la reconversion des compresseurs à base de HCFC-22 et des climatiseurs au R290 dans le secteur des climatiseurs résidentiels dans les sociétés Meizhi et Midea	6 450	13,2

Pays	Agence	HCFC	Secteur / Sous-secteur	Valeur (000\$) en 2010	PAO en 2010
Jordanie	ONUDI	HCFC-141b	Reconversion à des technologies sans HCFC dans la fabrication de mini-unités partagées (composante mousse)	115	1,2
Jordanie	ONUDI	HCFC-22	Reconversion à des technologies sans HCFC dans la fabrication de mini-unités partagées	2 215	6,9
Nigeria	Japon	HCFC-22	Réfrigération/secteur commercial	827	
Région: ASP	PNUE	HCFC	Assistance technique / soutien—Projet de démonstration sur l'efficacité énergétique	200	
Région: Asie occidentale	PNUE	HCFC	Assistance technique / soutien—Projet de démonstration pour adopter des solutions de remplacement des HCFC à faible PRG dans des températures ambiantes élevées	100	
Turquie	PNUD	HCFC-22	Validation du HFO dans les mousses XPS	180	
<b>Total</b>				<b>17 275</b>	<b>24,9</b>

### Préparation de projet pour des PGEH/des projets visant les HCFC

36. Les plans d'activités révisés pour la préparation de PGEH, la préparation de projets de démonstration sur les HCFC et de projets d'investissement visant les HCFC ont été ajustés pour correspondre aux valeurs approuvées pour de telles activités à la lumière des décisions 55/13 et 56/16. La valeur totale de la préparation des PGEH est de 1,07 millions \$US. La préparation de projets de démonstration sur les HCFC totalise 158 900 \$US et la préparation de projets d'investissement visant les HCFC totalise 2,46 millions \$US en 2010. Aucune préparation de projet n'est incluse après 2010.

### Secteur de l'entretien à base de HCFC pour les PFV

37. À sa 60<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a fixé les montants des PGEH pour des activités qui permettront de respecter les mesures de réglementation de 2015 et 2020 d'après les bases de référence prévues. Le niveau maximum du financement jusqu'en 2020 pour le secteur de l'entretien à base de HCFC dans les PFV a été dépassé. Le Secrétariat a ajusté toutes les entrées soumises par les agences pour les PFV selon les exigences de tonnage prévues d'après le modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile.

### Activités d'investissement pour le secteur de la consommation de HCFC dans le secteur manufacturier

38. La valeur des projets pour des activités d'investissement dans le secteur de la consommation de HCFC représente 771,44 millions \$US sur le montant de 1,2 milliard \$US pour les plans d'activités révisés et ajustés. Le tableau 8 présente les valeurs et le tonnage pour trois groupes de pays : ceux dont la consommation dépasse 30 pour cent de la consommation totale, les PGV et les PFV avec des activités d'investissement dans le secteur manufacturier.

Tableau 8

**VALEUR ET TONNAGE POUR DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT VISANT LES HCFC DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS AJUSTÉS (2010-2014)**

<b>Groupe</b>	<b>Pays</b>	<b>Valeur totale ajustée (\$US)</b>	<b>Tonnage total (tonnes PAO)</b>
I	Chine	511 711 761	2 679
II	PGV	5 156 526	21
III	PFV	254 571 946	1 749
<b>Total</b>		<b>771 440 233</b>	<b>4 449</b>

**SECTION VII : INDICATEURS D'EFFICACITÉ**

39. La décision 41/93 a défini la série actuelle d'indicateurs d'efficacité pour les agences d'exécution. Les agences ont fourni des cibles pour ces indicateurs d'efficacité dans leurs plans d'activités. Toutes les agences d'exécution ont indiqué dans leurs plans d'activités les efforts prévus pour aider les pays à respecter les mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Le PNUE a inclus dans son plan d'activités les missions prévues dans les pays visés à l'article 5 et les services spéciaux du PAC pour aider les pays qui en ont besoin pour parvenir à la conformité. Il explique aussi dans quelle mesure ses activités soutiennent celles des autres agences.

40. L'Annexe III contient des informations sur les indicateurs d'efficacité historiques tel que requis par la décision 42/5. Le reste de l'Annexe III traite des indicateurs pour les projets d'investissement et les projets ne portant pas sur des investissements (2001-2005) ainsi que des indicateurs d'efficacité propres au PNUE.

**SECTION VIII : OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS**

**Observations**

41. Le processus de planification des activités s'est prolongé cette année en grande partie à cause de la réticence des agences d'exécution à mettre en œuvre les décisions existantes du Comité exécutif et de leurs difficultés à respecter le budget pour la période triennale. Cette situation a mené à la nécessité d'ajuster les plans d'activités révisés des agences pour permettre des décisions claires sur le financement attribuable. Le tableau 9 indique le niveau des réductions requises dans les propositions des agences pour ajuster les plans d'activités afin de se conformer aux décisions du Comité exécutif.

Tableau 9

**VALEURS PROPOSÉES PAR LES AGENCES ET AJUSTÉES  
D'APRÈS LES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF (en US\$)**

Agence	Valeur totale dans les plans d'activités présentés à la 60 <sup>e</sup> réunion	Valeur totale dans les plans d'activités révisés présentés à la 61 <sup>e</sup> réunion	Valeur ajustée d'après les décisions du Comité exécutif	Différence entre les plans d'activités de la 60 <sup>e</sup> et de la 61 <sup>e</sup> réunions	Différence entre le plan d'activités de la 61 <sup>e</sup> réunion et le plan d'activités ajusté
PNUD	597 322 877	290 618 696	287 482 389	-306 704 181	-3 136 307
PNUE	117 293 078	88 688 793	104 904 580	-28 604 285	16 215 787
ONUDI	590 148 468	406 460 398	401 648 311	-183 688 070	-4 812 087
Banque mondiale	577 111 570	565 434 155	343 905 827	-11 677 415	-221 528 328

42. Pour encourager les agences à se conformer aux décisions du Comité exécutif relatives aux plans d'activités, le Comité exécutif pourrait exiger que seuls les plans d'activités qui mettent pleinement en œuvre ses décisions, puissent être soumis pour examen.

**Recommandations**

43. Le Comité exécutif pourrait :

- a) Prendre note du document intitulé "Plan d'activités général révisé pour la période 2010-2014", contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/7 et tel qu'ajusté par le Secrétariat du Fonds;
- b) Examiner si d'autres ajustements au plan d'activités général sont requis sur la base du ratio coût-efficacité; et
- c) Décider que seuls les plans d'activités qui mettent pleinement en œuvre les décisions du Comité exécutif, peuvent être soumis au Comité exécutif pour examen.

-----

**Annex I**

See Excel Workbook



**Annexe II**

**DECISION DE LA 60<sup>E</sup> REUNION SUR LE PLAN D'ACTIVITES GENERAL**

57. A l'issue des délibérations, le Comité exécutif a décidé :
- a) De prendre note du plan d'activités global 2010-2012 du Fonds multilatéral, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/7 et du fait que ce plan couvre les activités requises pour la conformité aux mesures de réglementation de 2015 du Protocole de Montréal;
  - b) D'adopter un budget de 193,9 millions \$US pour 2010, tout en prenant note du budget de 203 millions \$US pour 2011, établi par la décision 57/4;
  - c) De modifier les montants des accords pluriannuels indiqués dans les plans d'activités des agences pour tenir compte des chiffres dans les registres du Secrétariat du Fonds;
  - d) D'intégrer les activités des plans de gestion de l'élimination finale au-delà de 2010 et celles prévues pour la Somalie, dans les plans de gestion de l'élimination des HCFC ;
  - e) De demander aux agences bilatérales et d'exécution d'examiner la nécessité des activités relatives au 1,1,1-trichloroéthane en Haïti et en République populaire démocratique de Corée;
  - f) D'amender les plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution conformément au modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile pour des projets de renforcement des institutions;
  - g) D'éliminer les nouvelles demandes de préparation de projets de destruction de SAO incluses dans les plans d'activités, sauf celles qui sont requises en vertu de la décision 59/10 et les demandes qui ont été examinées à la 59<sup>e</sup> réunion;
  - h) De ramener le financement alloué à l'activité de destruction de SAO en Chine, indiqué dans les plans d'activités du Japon, à 1 320 000 \$US pour 100 tonnes PAO, et de l'ONUDI, à 1 320 000 \$US pour 100 tonnes PAO;
  - i) De demander aux agences bilatérales et d'exécution à la 61<sup>e</sup> réunion de suggérer un niveau de financement pour les activités d'élimination de SAO dans les pays à faible volume de consommation, à la lumière de la décision XXI/2 de la vingt et unième réunion des Parties;
  - j) D'établir des fonds attribuables à la production de HCFC dans les plans d'activités, au montant de 147 000 000 \$US pour la période 2010-2014, guidé par le montant suggéré par le Groupe d'évaluation technique et économique du PNUE dans son Evaluation des fonds nécessaires pour la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période 2009-2011;
  - k) De conserver les activités dans les plans d'activités pour des projets de démonstration supplémentaires relatifs aux HCFC, en plus des projets pour lesquels une demande de préparation de projet a déjà été approuvée;

Annexe II

- l) De conserver les activités dans les plans d'activités pour les projets de démonstration sur les HCFC sans élimination;
- m) D'éliminer des plans d'activités, des activités pour des projets de démonstration relatifs aux HCFC à soumettre après 2010;
- n) De modifier les plans d'activités pour les PGEH, les projets de démonstration relatifs aux HCFC et la préparation de projets d'investissement pour les HCFC, afin de les aligner sur les valeurs approuvées pour de telles activités, à la lumière des décisions 55/13 et 56/16;
- o) De demander:
  - i) Un rapport de situation sur la mise en place ou la modification des systèmes de permis, des mesures législatives et des règlements suite au financement accordé par la décision 54/39 e) pour l'élimination accélérée des HCFC, à remettre à la 61<sup>e</sup> réunion dans le cadre des rapports périodiques des agences;
  - ii) Que les plans d'activités à remettre à la 61<sup>e</sup> réunion couvrent la planification pour la période 2010-2014 et ceux qui seront remis à la 63<sup>e</sup> réunion, la période de 2011 à 2014;
  - iii) Aux agences d'exécution d'indiquer dans leurs propositions à la 61<sup>e</sup> réunion et dans les futurs plans d'activités:
    - a. Le niveau d'élimination des HCFC, ventilé par produit chimique, par exemple le HCFC-22 et le HCFC-141b; et
    - b. Le niveau des avantages climatiques connexes qui pourraient être réalisés par les activités d'élimination de HCFC requises pour assurer la conformité;
- p) De demander aux agences bilatérales et aux agences d'exécution de réviser leurs plans d'activités pour 2010-2012 pour tenir compte des critères de financement des projets d'élimination des HCFC dans le secteur de la consommation, adoptés par le Comité exécutif (voir la décision 60/44), notamment pour :
  - i) S'assurer que la sélection de projets dans les plans d'activités est conforme à la date limite applicable à une capacité à base de HCFC;
  - ii) Inclure des projets de deuxième reconversion lorsqu'ils sont nécessaires et/ou les projets qui ont le meilleur rapport coût-efficacité dans le secteur de la fabrication, afin de faciliter la conformité des pays visés à l'article 5 aux mesures de réglementation des HCFC jusqu'à l'échéance de réduction de 2020;
  - iii) Ajuster les coûts indicatifs des projets d'élimination des HCFC dans les plans d'activités afin de refléter les paramètres convenus concernant les coûts différentiels d'exploitation, les coûts d'élimination dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et les seuils de coût-efficacité; et
  - iv) S'assurer que pour chaque pays visé à l'article 5 inclus dans les plans d'activités, l'année ou les années de consommation de HCFC utilisées pour calculer le

tonnage de HCFC dont l'élimination doit être financée afin d'être conforme au gel des HCFC de 2013 et à la réduction de 10 pour cent en 2015, correspondent à l'une des deux options convenues comme point de départ pour les réductions globales durables;

- q) De demander aux agences bilatérales et d'exécution de présenter leurs plans d'activités révisés à la 61<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif en tenant compte de ce qui précède; et
- r) De demander au Secrétariat de préparer un plan d'activités général révisé pour la 61<sup>e</sup> réunion à partir des plans d'activités révisés présentés.

**(Décision 60/5)**

-----



### **Annex III**

#### **HISTORICAL PERFORMANCE INDICATORS**

This annex presents the following tables:

- (a) Proposed 2010, and Actual 2009, 2008, 2007 and 2006 Business Plan Performance Indicators;
- (b) Quantitative Performance Indicators (2004 and 2005);
- (c) Investment Project Performance Indicators (2001-2005);
- (d) Non-investment Project Performance Indicators (2001-2005); and
- (e) Proposed 2010, and Actual 2009, 2008, 2007 and 2006 Performance Indicator for UNEP's Compliance Assistance Programme (CAP).

**A: PROPOSED 2010 AND ACTUAL 2009, 2008, 2007 AND 2006 BUSINESS PLAN PERFORMANCE INDICATORS BY AGENCY**

Item	UNDP 2006	UNDP 2007	UNDP 2008	UNDP 2009	UNDP 2010	UNEP 2006	UNEP 2007	UNEP 2008	UNEP 2009	UNEP 2010	UNIDO 2006	UNIDO 2007	UNIDO 2008	UNIDO 2009	UNIDO 2010	World Bank 2006	World Bank 2007	World Bank 2008	World Bank 2009	World Bank 2010
Number of annual programmes of multi-year agreements approved vs. those planned	27	45	39	40	48	20	35	35	56	104	29	32	30	28	22	23 <sup>1</sup>	19 <sup>2</sup>	21/21	14/14	5/5
Number of individual projects/activities (investment projects, RMPs, halon banks, TAs, institutional strengthening) approved vs. those planned	7	22	24	12	52	16	30	56 (excl. CAP)	88	108	11	22	55	20	30	1	4	6/6	7	6/6
Milestone activities completed (e.g. policy measures, regulatory assistance)/ODS levels achieved for approved multi-year annual tranches vs. those planned	15	20	27	36	9	4	9	20	51	23	22	20	19	26	30	20	18	21/21	14	5/5
ODS phased-out for individual projects vs. those planned per progress reports (ODP tonnes)	2,622	1,229	1,888	633	233.9	0	0	0	0	0	1,119.4	346.2	762.9	155.2	45.1	2,288	1,334	253	229	240.3

<sup>1</sup> Includes three annual programmes of new multi-year projects expected to be approved by the Executive Committee in 2006.

<sup>2</sup> Includes one annual programme of new multi-year projects expected to be approved by the Executive Committee in 2007.

Item	UNDP 2006	UNDP 2007	UNDP 2008	UNDP 2009	UNDP 2010	UNEP 2006	UNEP 2007	UNEP 2008	UNEP 2009	UNEP 2010	UNIDO 2006	UNIDO 2007	UNIDO 2008	UNIDO 2009	UNIDO 2010	World Bank 2006	World Bank 2007	World Bank 2008	World Bank 2009	World Bank 2010
Project completion (pursuant to Decision 28/2 for investment projects) and as defined for non-investment projects vs. those planned in progress reports	55	60	61	98	127	86	86	86	86	33	36	20	19	13	14	20 <sup>3</sup>	10 <sup>4</sup>	8 <sup>5</sup>	6 <sup>6</sup>	5 <sup>7</sup>
Number of policy/regulatory assistance completed vs. that planned	tbd <sup>8</sup>	4/6 (67%)	4/6 (67%)	1/1 (100%)	100%	77 countries <sup>9</sup>	64 countries <sup>10</sup>	64 countries	100% <sup>11</sup>	100% <sup>12</sup>	tbd <sup>13</sup>	11	9	N/A	N/A	tbd <sup>14</sup>	9/9	12/12	100%	100%
Speed of financial completion vs. that required per progress report completion dates	On Time	On time	On time	On time	On time	On Time	On time	On time	On time	On time	12 months after operational completion	11 months	11 months	11 months	11 months	11 months				
Timely submission of project completion reports vs. those agreed	On Time	On time	On time	On time	On time	On Time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	100%	100%	100%	100%	100%
Timely submission of progress reports and responses unless otherwise agreed	On Time	On time	On time	On time	On time	On Time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	On time	100%	100%	100%	100%	100%

<sup>3</sup> Represents the number of projects expected to be completed in 2006, which will lead to an expected phase-out of 2,288 ODP tonnes.

<sup>4</sup> Represents the number of projects expected to be completed in 2007, which will lead to an expected phase-out of 1,334 ODP tonnes.

<sup>5</sup> Represents the number of projects expected to be completed in 2008, which will lead to an expected phase-out of 253 ODP tonnes.

<sup>6</sup> Includes two investment projects, three institutional strengthening projects, and one technical assistance project.

<sup>7</sup> Includes one investment project, two institutional strengthening projects, and two technical assistance projects.

<sup>8</sup> The Executive Committee requested UNDP to work in coordination with the Secretariat to provide a target for policy and regulatory assistance to countries requesting it to reflect the efforts it planned to undertake in that regard within its approved projects and multi-year agreements as appropriate.

<sup>9</sup> or 100% of countries listed in Annex I of the narrative either received assistance or assistance offered

<sup>10</sup> or 100% of countries listed in Annex I either received assistance or assistance was offered

<sup>11</sup> 100% of countries listed in Annex I of UNEP's business plan narrative either received assistance or assistance was offered

<sup>12</sup> 100% of countries listed in Annex I of UNEP's business plan narrative either received assistance or assistance was offered

<sup>13</sup> The Executive Committee requested UNIDO to work in coordination with the Secretariat to provide a target for policy and regulatory assistance to countries requesting it to reflect the efforts it planned to undertake in that regard within its approved projects and multi-year agreements as appropriate.

<sup>14</sup> The Executive Committee requested the World Bank to work in coordination with the Secretariat to provide a target for policy and regulatory assistance to countries requesting it to reflect the efforts it planned to undertake in that regard within its approved projects and multi-year agreements as appropriate.

**B: QUANTITATIVE PERFORMANCE INDICATORS (2004 and 2005)**

<b>Item</b>	<b>UNDP 2004</b>	<b>UNDP 2005</b>	<b>UNEP 2004</b>	<b>UNEP 2005</b>	<b>UNIDO 2004</b>	<b>UNIDO 2005</b>	<b>World Bank 2004</b>	<b>World Bank 2005</b>
Multi-year tranches approved	19	12	3	4	18	28	18	18
Individual projects/ activities approved	25	32	19	25	11	31	5	7
Milestone activities completed	12	15.5	N/a	3	14	17	15	19
ODS phased-out for individual projects in ODP tonnes	2,579	1,288	0	20	4,790.6	1,654	4,961	2,277
Project completion	97	42	8	24	84	28	40	44
Policy/ regulatory assistance completed	N/a	N/a	2	63	15	11	All targets in annual phase-out	N/a
Speed of financial completion	88 of 104 (85%)	174	19 of 34 (56%)	12 of 49 (24%)	9.3 months	8 months	12 months	9 months
Timely submission of project completion reports	97%	111	100%	On Time	100%	On Time	84%	On Time
Timely submission of progress reports	On Time	On Time	On Time	Not On Time	On Time	On Time	On Time	On Time

**C: INVESTMENT PROJECT PERFORMANCE INDICATORS (2001-2005)**

ITEM	UNDP 2005	UNDP 2004	UNDP 2003	UNDP 2002	UNDP 2001	UNIDO 2005	UNIDO 2004	UNIDO 2003	UNIDO 2002	UNIDO 2001	World Bank 2005	World Bank 2004	World Bank 2003	World Bank 2002	World Bank 2001
ODP phased out	1,663	6,200	5,871	4,582	5,997	1,544.64	5,545.52	6,096	2,890	2,480	N/A	21,812.59	17,395	16,139	6,340
Funds disbursed	26,601,892	\$31,240,209	\$24,483,520	\$29,320,118	\$33,358,056	31,840,094	31,963,576	\$28,773,312	\$28,747,215	\$27,671,558	N/A	55,729,832	\$65,083,377	\$56,531,824	\$40,175,452
Project completion reports	111	97%	106%	86.50%	86.16%	78	100%	625%	300%	100%	N/A	84%	84%	103%	74%
Distribution among countries*	14	28	18	18	22	23	18	14	19	24	N/A	12	11	11	10
Timely submission of progress report		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a
Number of project completed in year of business plan		N/a	116	106	N/a		N/a	54	46	N/a		N/a	45	46	N/a
Value of projects approved*	\$26,123,608	\$24,422,808	\$29,290,743	\$37,661,853	\$40,533,068	55,170,547	36,878,656	\$23,624,603	\$32,884,334	\$28,436,163	US \$68 million (excluding Support Costs)	\$82,629,695	\$75,107,277	\$62,531,489	\$48,139,038
ODP to be phased out*	2,940	3,606.40	3,810	3,312.90	4,352	16,540.00	9,587	1,120	4,074	4,645.80	65,722.00	20,534	11,352	12,605.90	11,456
Cost of project preparation	1.44%	3.61%	1.60%	2.54%	1.10%	0.86	2.01%	3.64%	3.28%	2.73%	0.40	0.16%	0.64%	0.43%	1.26%
Cost-effectiveness	\$8.24	\$6.27	\$7.10	\$10.35	\$8.30	3.10	\$3.58	\$9.79	\$7.28	\$6.12	1.04	\$3.74	\$6.12	\$4.57	\$3.85
Speed of first disbursement	12.9 months	12.91 months	12.8 months	12.8 months	12.84 months	8.97 months	9.06 months	9.2 months	9.16 months	9.29 months	25 months	26.02 months	26 months	26.28 months	25.33 months
Speed of completion	32.9 months	32.41 months	32.4 months	32.7 months	33.6 months	32.98 months	32.35 months	31.7 months	30.89 months	29.85 months	40 months	40.88 months	41 months	41.35 months	40.09 months
Net emission due to delays	13,508	12,440	9,322	13,375	14,381	5,354.00	15,874	5,114	6,579.50	5,940	17,651.00	18,155	21,807	24,889	25,257

**D: NON-INVESTMENT PROJECT PERFORMANCE INDICATORS (2001-2005)**

AGENCY	UNDP 2005	UNDP 2004	UNDP 2003	UNDP 2002	UNDP 2001	UNEP 2005	UNEP 2004	UNEP 2003	UNEP 2002	UNEP 2001	UNIDO 2005	UNIDO 2004	UNIDO 2003	UNIDO 2002	UNIDO 2001	World Bank 2005	World Bank 2004	World Bank 2003	World Bank 2002	World Bank 2001
Number of Projects Completed			22	11	8			69% of approved	66% of approved	62% of approved			16	13	3			5	2	1
Funds Disbursed (US\$)	3,224,343	2,488,374	3,693,816	2,167,508	1,684,702	10,855,433	54% of approved	72% of approved	68% of approved	68% of approved	1,387,905	1,353,861	1,201,983	775,244	461,385	1,221,964	813,599	2,246,337	546,533	281,715
Speed until first disbursement	11.5 months	11.44 months	11 months	11.4 months	10.5 months	8.41 months	8.49 months	7.6 months	7.3 months	6.87 months	8.95 months	9.34 months	9.4 months	9.85 months	9.15 months	14 months	14.58 months	13.7 months	12.05 months	11.95 months
Speed until project completion	35.4 months	35.36 months	35 months	34.7 months	35.1 months	32.44 months	31.8 months	31 months	30.4 months	29.66 months	31.93 months	33.89 months	33.7 months	33.84 months	33.66 months	32 months	30.39 months	30 months	28.85 months	29.24 months
Timely submission of progress report		N/a	On Time	On-time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On-time	N/a		N/a	On Time	On-time	N/a
Policies initiated from non- investment activities		N/a	6	28	8 countries		N/a	21 countries	11 countries	N/p		N/a	2 countries	7 countries	Policies in 2-4 countries		N/a	None	1 country	2 countries
Reduction in ODP from non- investment activities		N/a	0	1	125 tonnes		N/a	0	0	N/p		N/a	45	0	65 tonnes		N/a	86.9	0	0 tonnes

**E. PROPOSED 2010, AND ACTUAL 2009, 2008, 2007 AND 2006 PERFORMANCE INDICATOR FOR UNEP'S COMPLIANCE ASSISTANCE PROGRAMME (CAP)**

<b>Performance Indicator</b>	<b>UNEP 2006 target</b>	<b>UNEP 2007 target</b>	<b>UNEP 2008 target</b>	<b>UNEP 2009 target</b>	<b>UNEP 2010 target</b>
Efficient follow-up to regional network/thematic meetings	100 % implementation rate	100 % implementation rate	100 % implementation rate	90 % implementation rate	90% implementation Rate
Effective support to NOUs in their work, particularly guidance to new National Ozone Units (NOUs)	10 such ways/means/products /services	7 such ways/means/products/services	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support
Assistance to countries in actual or potential non-compliance (as per MOP decisions and/or as per reported Article 7 data and trend analysis)	All such countries	All such countries	All such countries	All such countries	All such countries
Innovations in production and delivery of global and regional information products and services	10 such products and services	7 such products and services	7 such products and services	7 such products and services	7 such products and Services
Close cooperation between CAP regional teams and bilateral and multilateral implementing agencies working in the regions	5 in each region	5 in each region	5 in each region	5 in each region	5 in each region

-----